

Structure syllabique *empú-mpuun*

Régina Patience IKEMOU

Université Marien Ngouabi

rpikemou@gmail.com

Résumé

Le propos de ce travail vise l'analyse de la structure syllabique *empú-mpuun*, variété *engungwel*, langue bantu du sous-groupe B72 (Guthrie, 1948) parlée au Nord de la République du Congo dans le Département des Plateaux. Cette variété distingue deux types de structures syllabiques : la syllabe monomoraïque qui se termine par une voyelle brève et la syllabe bimoraïque comportant une voyelle longue. La longueur vocalique découle d'une part, de la chute historique des consonnes occlusives vélaires et de la fricative coronale en position intervocalique des racines dissyllabiques. D'autre part, elle est obtenue après un double processus de syllabation des schèmes CVCV auxquels les consonnes en position C2 sont des sonantes. Ce dernier processus produit une structure syllabique de type CVVC dont la consonne en position finale est présente au niveau de la structure et non réalisable au niveau de surface.

Mots clés : *empú-mpuun*, syllabe, voyelle, consonne.

Abstract

The purpose of this work is to analyse the syllabic structure of *empú-mpuun*, a variety of *Engungwel*, a Bantu language of the subgroup B72 (Guthrie, 1948) spoken in the Department of the Plateaux in the north of the Republic of Congo. This variety distinguishes two types of syllabic structures: the monomoraic syllable which ends with a short vowel and the bimoraic syllable

with a long vowel. Vowel length stems on the one hand from the historical fall of velar occlusive consonants and the coronal fricative in the intervocalic position of the dissyllabic roots. On the other hand, it is obtained after a double process of syllabation of CVCV schemes to which the consonants in position C2 are sonorants. This last process produces a CVVC-like syllabic structure whose consonant in final position is present at the structure level and not achievable at the surface level.

Keywords : *empú-mpuun*, syllable, vowel, consonnant

Introduction

Dans la chaîne parlée, les segments apparaissent généralement en combinaison avec d'autres segments de catégories différentes. Il s'agit de la syllabe. Elle se définit comme une unité prosodique intermédiaire entre le segment phonologique et le mot. Les éléments regroupés dans la syllabe ne peuvent être traversés par une pause, ils sont réalisés d'une seule émission de voix. Le Dictionnaire de la linguistique (Jean Dubois & al., 2001, p. 459) définit la syllabe est considérée comme « la structure fondamentale qui est à la base de tout regroupement de phonèmes dans la chaîne parlée ». En *empú-mpuun*, un segment vocalique peut fonctionner à lui seul comme syllabe.

Pour cette analyse de la syllabe *empú-mpuun*, nous nous inspirons du modèle moraïque (Hyman, 1985) (Hayes, 1989) (Itô, 1986), (1989). Cette approche s'exprime par l'intermédiaire d'une unité de poids appelée *more*. Celle-ci est symbolisée par μ . Elle permet de rendre compte du comportement des voyelles longues et les distinctions de poids syllabique à travers les langues (Rialland, 1993: 59-92), (Beltzung, 2008). Dans cette théorie, la *more* représente la même position phonologique que les positions pures des théories segmentales de la syllabe. Ici, le poids syllabique est déterminé par rapport au nombre de position de *mores* qu'elle comporte.

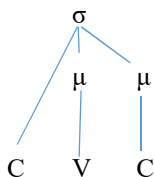
L'objectif visé est d'identifier les différents types de structures syllabiques en *empú-mpuun*. Nous traiterons successivement des points ci-dessous :

- Structure syllabique
- types de syllabes

1. Structure syllabique

Le modèle moraïque envisage la syllabe comme une structure hiérarchisée. Elle comporte au minimum deux constituants : une attaque et un noyau. La présence de la coda n'est pas obligatoire. Une syllabe constituée des éléments évoqués ci-dessus aura la configuration suivante :

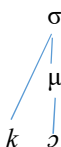
(1) Représentation moraïque de la syllabe



L'attaque marque le début de la syllabe. Elle est représentée par un phonème consonantique. Celle-ci s'associe directement au nœud (σ) syllabique. Le noyau correspond au phonème vocalique et la coda au phonème consonantique. Ces deux autres constituants de la syllabe, quant à eux, sont liés aux nœuds moraïques : les mores (μ). La variété *empú-mpuun* n'utilise pas de coda. Toute syllabe se réduit à l'attaque et au noyau. Ce dernier est porteur de ton.

La représentation moraïque d'un mot *empú-mpuun* comme *kɔ* « banane » est la suivante:

(2) Représentation moraïque du mot *kɔ* « banane »



Dans l'approche moraïque, l'attaque est inactive dans les processus phonologiques parce qu'elle ne participe pas au poids syllabique. Seul le noyau représente l'élément fondamental de la syllabe qui est la more. Cette dernière est susceptible de prendre part aux processus phonologiques et à l'attribution du poids syllabique. De façon générale, elle permet de distinguer les syllabes légères (dont le noyau est constitué d'une seule more) des syllabes lourdes (dont le noyau est constitué de deux mores).

2. La syllabe en *empú-mpuun*.

La variété *empú-mpuun* n'a qu'un seul type de syllabe : la syllabe légère. Elle est constituée d'une voyelle brève liée à une more. C'est une syllabe monomoraïque. Nous en avons identifié deux types :

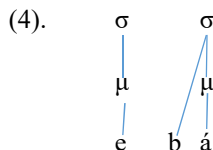
- la syllabe de type V
- la syllabe de type CV

2. 1. 1. Syllabe légère de type V

Elle n'est attestée qu'en position initiale de certains noms, avec les voyelles /e/, /o/, /ɔ/, /i/, /a/ /ǎ/ et /ɛ/ qui forment les classificateurs nominaux du singulier et du pluriel (cl.1, cl.2, cl.3, cl.4, cl.6, cl.11, cl.8, cl.14) et du préfixe dépendant ou indépendant dans la construction du locatif. La syllabe de type V est illustrée dans les exemples en (3) suivants :

(3). <i>empú-mpuun</i>	Sens
<i>ɔ-lábə</i>	Pêcheur
<i>ɔ-jwée</i>	Os
<i>a-lábə</i>	Pêcheurs
<i>ɛ-jwée</i>	Os
<i>o</i>	A
<i>e-seé</i>	Sable
<i>o-luu</i>	Danse
<i>ɔ-luu</i>	Danses
<i>ɔ-kii</i>	Filets

La représentation de la syllabe monomoraïque e- dans *ebá* « noix de palme » est la suivante :

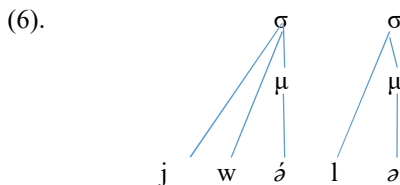


2. 1. 2. Syllabe de type CV

La syllabe de type CV est la structure attestée en initiale comme en position finale en *empú-mpuun*. Elle est illustrée dans les exemples en (5) ci-dessous :

(5).	<i>empú-mpuun</i>	Sens
	<i>mbwə-lə</i>	Morceau de viande
	<i>pa-bá</i>	Aile
	<i>bí</i>	œuf
	<i>jwə-lə</i>	Nez
	<i>two</i>	Chair
	<i>jwə-nə</i>	Trou
	<i>mpú-rə</i>	Colère
	<i>nta-bə</i>	Cabris
	<i>mba</i>	Feu

La représentation moraïque de la syllabe de type CV dans la forme comme *jwə-lə* « nez » est la suivante :



Les fausses syllabes lourdes

La syllabe lourde correspond généralement à celle ayant un noyau associé à deux mores. On trouve en *empú-mpuun* des formes qui s'apparentent à une voyelle longue, c'est-à-dire à une voyelle associée à deux mores. On trouve ces formes dans les cas ci-après : CVV et CVVC.

Les formes CVV

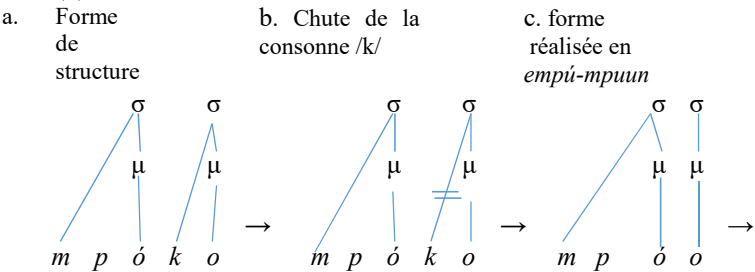
Elles résultent de la chute historique des consonnes *k, *g et *c du proto-bantu en position C₂ des racines de type CVCV. Cette chute a rapproché les deux noyaux. Cette contiguïté des noyaux donne, lorsque les voyelles sont identiques, l'impression d'un noyau long. On peut l'observer à travers les formes en (3) suivantes :

(7). Succession des voyelles identiques contigües

Proto-bantu	Formes de base empú- mpuun	Formes de surface empú- mpuun	Sens
*N-púku	<i>mpóko</i>	<i>mpóo</i>	Souris
*N-dáka	<i>ndókó</i>	<i>ndóó</i>	Parole
*N-jogu	<i>nzɔgɔ</i>	<i>nzɔɔ</i>	Eléphant
*-kínogo	<i>ɲkínɡí</i>	<i>ɲkíí</i>	cou

Cette dérivation peut être formalisée ainsi que suit à travers le empú-mpuun *mpô* «souris»:

(8).



On peut constater que les deux voyelles contigües, bien qu'identiques, sont en réalité associées à deux noyaux contigus. Il n'y a donc pas une voyelle longue dans ce contexte.

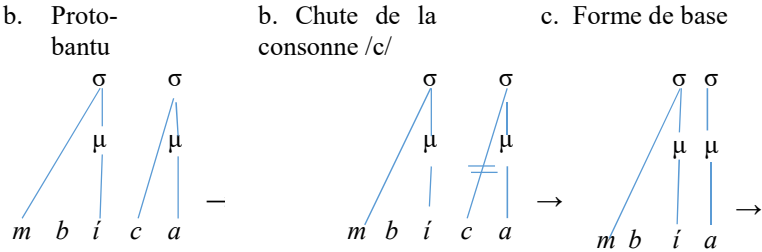
Néanmoins, lorsque les deux voyelles associées aux deux noyaux contigus sont différentes, il se génère parfois une coalescence vocalique ainsi que cela ressort de (9) suivant.

(9)

Proto-bantu	Formes de base empú-mpuun	Formes de surface empú-mpuun	Sens
*-túka	-túka →	[tóo]	Injurier
*-júga	-júga →	[-jóo]	Ecouter
*-bíca	mbísa →	[mbée]	Derrière
*-bíci	-bísi →	[-bée]	Vert, cru

La voyelle issue de la coalescence occupe les deux noyaux syllabiques contigus. Ce processus peut être représenté de la manière suivante :

(10)



Cette représentation en (10) montre comment la coalescence produit une voyelle longue phonétique.

Les formes CVVC

La forme CVVC est la réalisation phonétique d'un schème CVCV où la consonne en position C₂ est une consonne sonante [m, n, r⁴⁰, l].

(11) Syllabe de type CVVC

Proto-bantu	Formes de base <i>empú-mpuun</i>	Formes de surface <i>empú-mpuun</i>
* <i>jína</i>	<i>dzína</i>	→ <i>dzín</i>
*- <i>dámi</i>	- <i>lámi</i>	→ <i>lám</i>
*- <i>kádi</i>	- <i>káli</i>	→ <i>-kál</i>
*- <i>bóma</i>	<i>mboma</i>	→ <i>mbóm</i>
*- <i>tadi</i>	<i>ntali</i>	→ <i>ntaal</i>
*- <i>beedi</i>	<i>mbjéri</i>	→ <i>mbjээр</i>
*- <i>cád-</i>	- <i>sála</i>	→ <i>sáal</i>

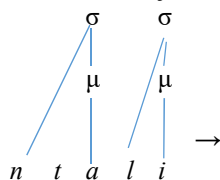
On constate qu'après les consonnes [m, n, r⁴¹, l], en position C₂ de la racine, la voyelle finale du mot tombe et provoque, après syllabation, l'allongement de la voyelle précédente. Le ton de la voyelle effacée se maintient après sa chute. Ce phénomène est aussi relevé dans certaines langues du groupe B ((Ollomo, 2013), (Gamille Léa, 2013)) et dans d'autres langues africaines à l'instar du ponapean (Howard, 1972) cité par (Beltzung, 2008 : 215). Les différentes étapes de cette dérivation syllabiques peuvent être représentée de la manière suivante :

⁴⁰ La vibrante [r] est l'allophone de la consonne /t/ en position C₂ dans la racine.

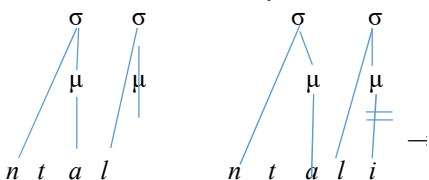
⁴¹ La vibrante [r] est l'allophone de la consonne /t/ en position C₂ dans la racine.

(12)

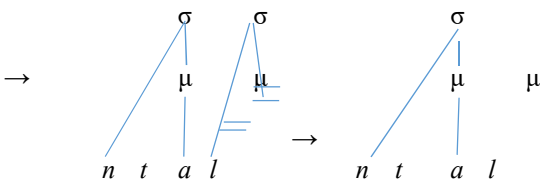
a. Forme sous-jacente



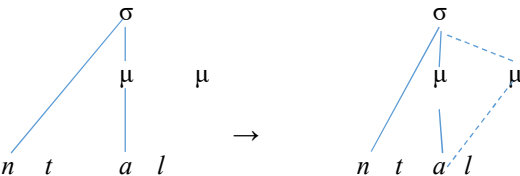
b. Effacement de la voyelle finale



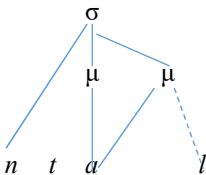
c. « Dissociation parasite » Hayes (1989 : 268)



d. Allongement compensatoire



e. Resyllabification de la latérale /l/ à la dernière more



La dérivation sous (12) montre que, dans l'étape 1, l'effacement de la voyelle en finale de mot en (12b) a produit une syllabe sans noyau. Cette structure syllabique mal formée est effacée, à son tour, par un principe de syllabation que Hayes (1989 : 268) nomme "parasitic delinking" traduisible en français par « dissociation parasite ».

L'application de ce principe a favorisée l'allongement de la voyelle précédente sur la more vacante dans l'étape 2. Dans l'approche moraique" (Hayes 1989), la chute d'un segment ne peut être compensée que par un segment qui appartient au même constituant prosodique.

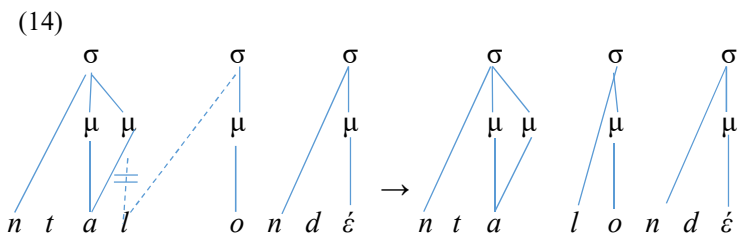
Dans l'étape 3, la consonne latérale flottante /l / se resyllabifie à la dernière more de la voyelle effacée. La mutation de cette consonne en position de coda est la conséquence du principe de maximalité proposé par Itô (1986). Ce principe stipule que « les structures prosodiques sont remplies de manière maximale par le matériel segmental selon la directionnalité de la syllabation » (Beltzung, 2008 : 216).

En *empú-mpuun*, cette consonne ne peut pas s'ancrer en position finale. C'est la raison pour laquelle elle ne peut pas se réaliser phonétiquement bien qu'il soit présent en structure. Elle s'analyse, au niveau syntagmatique, comme une attaque de la syllabe suivante quand celui-ci commence par une voyelle, comme on peut le voir dans les exemples en (13) ci-dessous :

(13)

Formes de base		Formes de surface	Sens
<i>mboma ondé</i>	→	<i>mbóóm ondé</i>	« python en question »
<i>jámi oló</i>	→	<i>jáam oló</i>	« grossesse en question »
<i>mokáli ondé</i>	→	<i>ɔkáal ondé</i>	« femme en question »
<i>ntali ondé</i>	→	<i>ntaal ondé</i>	« serpent en question »

La représentée du syntagme *ntali ondé* → [*ntaal ondé*] «serpent en question » en (14) ci-dessous :



Conclusion

Il ressort de ce travail que la variété *empú-mpuun* présente une structure syllabique ouverte. A chaque fois qu'il ait une structure syllabique mal formée, le principe de syllabation s'applique pour corriger cette dernière. Tel est le cas de la structure syllabique de type CVVC à laquelle la consonne en position finale est illicite au niveau phonétique.

Le noyau syllabique est toujours rempli par une voyelle brève. La longueur vocalique n'est pas phonologique mais elle dérive de quelques processus phonologiques.

Références Bibliographiques

- Beltzung, J.-M. (2008). L'allongement compensatoire dans les représentations phonologiques - nature, contraintes et typologie thèse de doctorat. Paris: Université Paris III - Sorbonne-Nouvelle.
- Gamille , L. G. (2013). Eléments de description phonologique et morphologique du lumbu, langue bantu (B44) du Gabon parlée à *Mayumba*. Paris: Université Sorbonne nouvelle - Paris3.
- Guthrie, M. (1948). *The Classification of the Bantu languages*. Londres: International African Institute.
- Hayes, B. (1989). *Compensatory Lengthening in Moraic Phonology*. Linguistic Inquiry 20.
- Howard, I. (1972). *A Directional Theory of Rule Application in Phonology*, Ph.D. thesis. MIT.
- Hyman, L. (1985). *A Theory of Phonological Weight*. Dordrecht: Foris.

- Itô, J. (1986). *Syllable Theory in Prosodic Phonology*, Doctorat dissertation., University of Massachuserts, Amherst.
- Itô, J. (1989). *A Prosodic Theory of Epenthesis*, in *Natural Language and Linguistic* 7.
- Ollomo, R. E. (2013). *Description linguistique du shiwa, langue bantu du Gabon: phonologie, morphologie, syntaxe, lexique*. Paris: Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III.
- Raharimanantsoa, R. (2016). *Réduction syllabique, rallongement compensatoire et syllabes trimoraiques en engungwel (bantu B72a)*, in *Journal of African languages*. Gothenburg: University of Gothenburg. pp -61-98
- Rialland, A. (1993: 59-92). "Lallongement compensatoire: nature et modèle" in Bernard Laks & Annie Rialland (eds), *Architecture des représentations phonologiques*. Paris: CNRS, Collection Sciences du Langage. pp.59-92.